

Le château d'eau sauvé de la ruine

Erigé à la fin du XIXe et mis en service dès 1901, le château d'eau de Chamant, en lisière de la forêt d'Halatte, serait, selon Claude du Granrut, vice-présidente du conseil régional et adjointe au maire de Senlis, l'œuvre du pur génie de Gustave Eiffel au moins de ses élèves en tout cas certainement de son école. Quoi qu'il en soit et quels que soient les doutes qui subsistent sur l'auteur, cette structure métallique de 34 mètres de haut, qui tutoie la cime des plus grands arbres et est surmontée d'un réservoir de 300 mètres cubes d'eau claire, est aujourd'hui et depuis 1998 classée monument historique. C'est assez dire la singularité de cette ébauche de tour Eiffel au 1/10, du haut de laquelle on peut, par très beau temps, apercevoir sa grande sœur parisienne. Mais comme le chantait Brassens : « le temps aux plus belles choses se plaît à faire un affront » et le « château de Chamant » rouillé, délabré, mal entretenu pour tout dire, a bien failli disparaître à jamais sous les frondaisons de la forêt. Il convenait donc, et ce fut fait, que les élus de Chamant remuent ciel et terre pour trouver les plus de trois millions nécessaires au sauvetage de ce vaisseau vertical dressé comme une tour de lancement alimentant toujours les robinets de la commune. Au premier rang des mécènes, le conseil général versera 1,6 million de francs dans la corbeille ainsi que le souligne Denis Massion, maire de Chamant, soit 50 % de l'investissement. Une façon pour l'édile de saluer Jean-François Mancel, président du conseil général, et Christian Patria, vice-président, venus assister à l'inauguration du château d'eau rénové. Le conseil régional de Picardie, l'agence de l'eau et l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles) sauront abonder dans le sens de cet effort pour un montant total de 3,3 millions de francs.

Huit mois de travaux

Pour cette somme, relativement modeste mais hors de proportion du budget municipal, les partenaires ont réalisé un véritable sauvetage ainsi que tout le monde peut aujourd'hui le constater. Cet ouvrage initialement destiné à un usage privé (les écuries Meunier) sera offert à la commune au début des années soixante (le réseau collectif de distribution fut réalisé en 1955). Les travaux de restauration de l'ouvrage ont duré huit mois pendant lesquels l'alimentation de cette commune de mille habitants environ a été assurée par un surpresseur. Désormais, ainsi que devait le souligner Denis Massion, le château d'eau de Chamant qui fêtera son centenaire l'an prochain est fin prêt pour un nouveau siècle.

